

ÉDUCATION ■ À l'heure des conseils de classe du second trimestre, les classes sans notes restent concluantes

Progrès à valider au prochain trimestre

L'évaluation sans note des classes de sixième du collège le Grand-Meaulnes est concluante à l'heure des conseils de classe. Le projet est même soutenu pour quatre ans par le rectorat.

Magali Saint-Genès

magali.saint-genes@centrefrance.com

Sur un bulletin scolaire, à l'issue du premier trimestre, le collège le Grand-Meaulnes aurait pu avoir comme appréciation « doit poursuivre ses efforts ». Au second trimestre, cela se serait transformé en encouragements. L'établissement décrochera-t-il les félicitations au troisième trimestre ?

En effet, à l'heure des conseils de classe de sixième, le projet pédagogique de l'établissement pour les sixièmes, totalement repensé pour cette année scolaire semble porter ses fruits (voir aussi notre édi-



APPRECIATIONS. Sans notes, elles sont le seul élément qui permet à l'élève et à ses parents d'évaluer son niveau. Elles sont donc plus détaillées que dans un bulletin avec notes.

tion du mercredi 7 décembre).

Ce nouveau projet inclut notamment la disparition des notes au profit d'une évaluation par compétences avec des indications

acquis, en cours d'acquisition ou non acquis et des appréciations.

Les réactions positives sont presque exclusivement unanimes. « Des élèves qui auraient eu des

notes basses ne sont pas découragés », estime le professeur d'anglais. Sa collègue en histoire-géographie renchérit : « Ils voient le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié

vide et c'est plus motivant pour eux. »

D'autres enseignants pointent des relations plus homogènes entre les élèves, une atmosphère de classe plus apaisée. « C'est sûr que les élèves sont moins stressés avant une évaluation. »

« Plus précis dans nos objectifs »

Les élèves se sont bien adaptés à ce nouveau système. Les efforts les plus conséquents ont été fournis par les enseignants et les parents d'élèves. « Ce projet a représenté un très gros travail de préparation. Il a fallu créer des grilles d'évaluation par compétences en reprenant tous les programmes. Il faut aussi rendre compréhensibles ces compétences pour les enfants », expliquent les enseignants.

Le travail entre disciplines a également été important pour élaborer des

parties communes d'évaluation. Mais ces efforts ont aussi leurs répercussions positives pour les professeurs : « Ce système permet de mesurer certains points plus finement. Et dans nos pratiques pédagogiques, on peut aussi avoir des objectifs plus précis », estiment certains d'entre eux.

Au troisième trimestre, les enseignants en plus des appréciations, beaucoup plus précises et fines que l'exige une évaluation sans note, pourront ajouter une note indicative. Les années à venir, en cinquième et quatrième, les deux systèmes d'évaluation cohabiteront pour laisser la place aux notes en troisième... contrôle continu pour le Diplôme national du brevet oblige. À noter également que ce projet est soutenu pendant quatre ans par le rectorat pour son côté expérimental. ■